

Réunion du 22 septembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

## CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 71

Nombre de votants : 84

L'an deux-mille vingt-cinq, le vingt-deux septembre à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM Gilles LÉVÊQUE, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Michel LAURIO, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Amandine PAINSET, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Gilles MARDELLE, Nadia BEAUSSART (Suppléante de M. Hervé LAFITTE), Monique LARRADET, Didier AYALA-BARON, Frédéric GOUAILLARDOU, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Christian LÉCHIT, Marlène LE DIEU DE VILLE, Bernard GOBERT, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Stephan BONNAFOUX, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Corinne CARRIAT, Lindsey DEARY, Jean-Pierre FAYET, Anne-Lise GENNEVOIS, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Emmanuel HANON, Marie DE MORO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Serge ARRIEULA (Suppléant de M. Jérôme TOULOUSE), Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Carole LARRIEU, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Jérôme LAY, Francis GRINET, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

### ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Jean-Pierre CAZALÈRE, Alain PÉDEGERT, Corinne LAMARQUE (Pouvoir à M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ), José FLORES (Pouvoir à M. Guy PÉMARTIN), Daniel PÉDEPRAT, Laurent CHERITI, Nadia GRAMMONTIN (Pouvoir à M. Patrice LAURENT), Hervé LAFITTE, Loïc COUTRY, Nathalie DUPLÉIX, Didier REY (Pouvoir à M. Christian LÉCHIT), Jean-Pierre DUBREUIL (Pouvoir à M. Philippe ARRIAU), Pierre ZIEGLER (Pouvoir à M. Alain LENGLET), Francis LARROQUE (Pouvoir à M. Henri POUSTIS), Gérard IRIART (Pouvoir à M. Jean-Pierre FAYET), Joëlle BAYLE-LASSERRE (Pouvoir à Mme Marie DE MORO), Jean-Pierre BOUNINE (Pouvoir à M. Marc DESPLAT), Luis Miguel CONEJERO, Emilie DARSAUT (Pouvoir à M. Emmanuel HANON), Jean-Jacques SENSEBÉ (Pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Jérôme TOULOUSE, Sylvie DARRIEU, Guy ROMAIN, Laurence MOUSQUES (Pouvoir à M. Jean LABASTE), Valérie CAMPAGNE-IBARCQ, Maïthé MIRASSOU.

### SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme Bénédicte ALCÉTÉGARAY.

**RAPPORT N° 3 : DÉVELOPPEMENT LOCAL : SOUTIEN À LA RECHERCHE ET AU DÉVELOPPEMENT - APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA CHAIRE INDUSTRIELLE RECONCILE**

**Rapporteur : M. Christian LOMBART**

L'Université de Pau et des Pays de l'Adour propose à la communauté de communes de Lacq-Orthez dans le cadre de l'Appel à Projets 2025 de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) un nouveau partenariat au travers du projet de Chaire Industrielle « Net Zero Reconciliation »,

Ce projet a pour objet d'analyser les enjeux juridiques liés à l'acceptabilité et l'appropriation de la transition énergétique dans les domaines de l'énergie, de la mobilité et du sous-sol.

Les travaux prévus porteront sur l'analyse et l'intégration des enjeux de justice dans les politiques publiques et les projets de transition énergétique, sur la traduction juridique des innovations sociales comme le partage territorial de la valeur ou la gouvernance par le commun, ainsi que sur les enjeux liés à la co-construction du droit avec les parties prenantes.

Le budget prévisionnel global du projet s'élève à 1 M €, cofinancé par l'ANR à hauteur de 500 000 € et 500 000 € par les partenaires (Safran, TE64, Compagnie des mines Arédiennes, Elyse Energy, Teréga, Arverne).

Le soutien financier attendu pour la communauté de communes de Lacq-Orthez s'élève à 50 000 euros, sur la durée de la Chaire, soit 48 mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 (12 500 € par an sur les exercices 2026-2027-2028 et 2029).

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'approuver** cette nouvelle collaboration,
- **d'autoriser** son Président à signer la convention pluriannuelle, annexée à la présente délibération, fixant les droits et obligations de l'ensemble des partenaires en vue de la réalisation du projet déposé auprès de l'Agence Nationale de la Recherche.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme,

Le président,



**Patrice LAURENT**